

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES MINISTERE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

> Paris, le 14 octobre 2019 N° 1478

CONFERENCE DE PRESSE

Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales,

Julien DENORMANDIE

Ministre chargé de la Ville et du Logement

Agnès PANNIER-RUNACHER

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

vous invitent à une conférence de presse « Point d'étape sur le déploiement du numérique »

Mercredi 16 octobre à 10 h 15

au ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales 20, avenue de Ségur – Paris 7^{ème}

La couverture numérique des territoires est une des priorités du Gouvernement. Notre action est guidée par deux principes forts rappelés par le Président de la République : la cohésion, tout d'abord, pour résorber la fracture territoriale et garantir à tous les Français un accès au bon haut débit (8 Mbit/s), ainsi qu'une couverture mobile de qualité permettant l'ensemble des usages de la 4G d'ici 2020 ; l'ambition ensuite, pour assurer l'attractivité et garantir à l'ensemble des territoires de la République des infrastructures numériques de pointe permettant l'accès au très haut débit (30 Mbit/s) d'ici 2022.

Accréditation obligatoire sur :

communication.JD@cohesion-territoires.gouv.fr

Contacts presse:

Cabinet Jacqueline Gourault: 01 44 49 89 40 - communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr Cabinet Julien Denormandie: 01 44 49 85 65 - communication.jd@cohesion-territoires.gouv.fr Cabinet Agnès Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr